

SRP GROUPE
Société anonyme
Au capital de 4 742 081,20 €
Siège social : ZAC Montjoie – 1, rue des Blés
93212 La Plaine Saint Denis Cedex
RCS BOBIGNY 524 055 613

**RAPPORT D'ACTIVITÉ SUR LES OPÉRATIONS DE GESTION
DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte conformément aux dispositions du Livre Deuxième du Code de Commerce et des statuts de notre société à l'effet de vous présenter notre rapport de gestion et vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par l'article 36 du Décret du 23 mars 1967 qui ont été également tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par cet article.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

Il vous sera donné lecture du rapport de vos Commissaires aux Comptes.

Ce rapport, de même que le bilan, le compte de résultat, l'annexe, ainsi que les autres documents ou renseignements s'y rapportant, ont été mis à votre disposition.

Au présent rapport est annexé, conformément à l'article R.225-102 du Code de commerce, un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.

1. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Compte de résultat

Le compte de résultat de l'exercice reflétant l'activité d'holding animatrice de la société est reproduit ci-après.

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 2 625 745 € correspondant à la rémunération des différentes prestations rendues par la société à ses filiales.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 3 314 367 €.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges opérationnelles courantes les plus importants sont les suivants :

▪ Charges externes	1 968 152 €
▪ Charges de personnel	1 181 186 €
▪ Impôts et taxes	18 120 €
▪ Dotations aux amortissements	3 375 €
▪ Autres produits et charges d'exploitation	143 534 €

En conséquence, et après déduction de toutes charges et impôts et après prise en compte du résultat financier positif pour 3 583 169 € et du résultat exceptionnel négatif pour 358 709 €, le résultat net s'établit à un profit de 3 100 376 €.

Activité des filiales (K€)

Nom	Valeur comptable brute	% du capital détenu	Capital	Capitaux propres autres que capital	CA hors taxes du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos	Prêts et avances	Cautions et aval donnés	Dividendes dernier exercice clos
En k€									
SHOWROOMPRIVE.COM	170 169	100%	115 482	46 268	661 491	20 606			
SRP LOGISTIQUE	4 219	100%	26	972	17 409	497			
ABC SOURCING	3 580	100%	20	-17 342	6 202	1 520			
SALDI PRIVATI	40 847	100%	303	2 162	48 962	1 755			
BEAUTÉ PRIVÉE	35 745	100%	100	1 865	56 704	1 854			4 169
Total brute	254 561								

Evénements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice.

Crise en Ukraine

Depuis le début de la crise en Ukraine et des sanctions prises à l'encontre de la Russie, le Groupe poursuit ses activités. A ce stade, et compte tenu de l'incertitude autour des potentielles évolutions de cette crise, le Groupe n'est pas en mesure d'identifier avec certitude les impacts potentiels de la crise Ukrainienne sur son activité, sa rentabilité ou sa situation financière.

Situation du Groupe à la date du présent rapport

La Société continue son exploitation dans des conditions favorables.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Dans un contexte de marché dégradé début 2022, Showroomprivé anticipe une décroissance de son chiffre d'affaires sur le premier semestre et une pression accentuée sur ses conditions d'achat impactant ainsi sa marge brute. Le Groupe poursuit néanmoins ses efforts sur la rentabilité tout en continuant à investir et à développer ses relais de croissance. Les investissements en cours pour adapter notre proposition de valeur et étendre notre modèle de développement auront un impact négatif sur l'EBITDA dans les prochains mois. Nous restons confiants quant à la capacité de la société à délivrer une rentabilité solide compte tenu des améliorations importantes apportées à notre modèle au cours des dernières années. Le Groupe, aux fondamentaux très assainis, s'attend néanmoins à une reprise de la dynamique d'activité dans la seconde partie de l'année, en raison d'une base de comparaison moins exigeante amplifiée par un plus grand niveau de stocks disponibles sur certains secteurs, d'un rattrapage dans les commandes et d'une hausse continue des activités de billetterie-voyage. Un retour normalisé du niveau de stock est attendu dès lors que les capacités de production et d'acheminement seront pleinement rétablies. En conséquence le Groupe se tient prêt pour le rebond et se fixe pour objectifs de :

- Continuer les actions visant à renforcer et fidéliser les grandes marques pour gagner des parts de marché ;
- Poursuivre la montée en gamme et mettre l'accent sur les verticales les plus porteuses dans les prochains mois ;
- Développer les nouvelles activités les plus créatrices de valeur comme SRP Media, la nouvelle Marketplace et SRP Studios ;
- Diversifier les modèles d'achat-vente entre dropshipping, ventes conditionnelles et ventes fermes ;
- Renforcer les initiatives RSE liées notamment aux emballages et à la livraison, ainsi qu'à l'économie circulaire (extension du reconditionnement de produits et produits recyclés), cœur du programme Move Forward ;
- Investir dans le marketing, l'IT, le service client et les talents pour bénéficier à plein du retour à une croissance plus forte du marché dans la deuxième partie de l'année ;

Grâce à une offre globale, régulièrement enrichie et en adéquation avec les attentes de sa cible, Showroomprivé reste parfaitement positionné pour tirer parti de la pénétration croissante de l'e-commerce dans les habitudes de consommation.

Progrès réalisés et/ou difficultés rencontrées.

Néant

Activité en matière de recherche et développement

La Société n'a effectué aucune activité en matière de recherche et développement au cours de l'exercice.

Conséquences sociales et environnementales de l'activité de la Société

Nous vous rapportons sur ce point à ce qui est indiqué dans le Rapport de gestion consolidé du Groupe à la section « Déclaration de performance extra-financière ».

Principaux risques et incertitudes

Nous vous rapportons sur ce point à ce qui est indiqué au Rapport de gestion consolidé du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

2. PLAN D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTION

L'Assemblée Générale des actionnaires a autorisé le 5 août 2010, le Conseil d'Administration à consentir à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, en une ou plusieurs fois, et ce pendant un délai de 38 mois, des options donnant droit à la souscription d'actions.

L'Assemblée Générale des actionnaires a autorisé le 27 octobre 2014, le Conseil d'Administration à consentir à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, en une ou plusieurs fois, et ce pendant un délai de 38 mois, des options donnant droit à la souscription d'actions.

Le tableau ci-dessous présente les plans d'options de souscription et d'achat d'actions de la Société au 31 décembre 2021 :

Options de souscription	Plan 5	Plan 7	Plan 8	Plan 9
Date de l'assemblée	05/08/2010	05/08/2010	05/08/2010	27/10/2014
Date du Conseil d'administration	15/10/2012	15/04/2013	04/10/2013	27/10/2014
Nature des options (souscription ou achat)	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription
Nombre d'options attribuées :	415 076	220 615	59 825	91 697
Période d'exercice	30/10/2015 – 15/10/2022	30/10/2015 – 15/04/2023	30/10/2015 – 4/10/2023	30/10/2015 – 27/10/2024
Nombre d'options exercées au 31 décembre 2021	168 789	78 202	42 357	38 057
Nombre d'options annulées ou caduques	132 675	50 838	2 458	16 398
Prix de souscription ou d'achat (euro)	4,95	4,95	5,34	6,86
Nombre d'options restantes au 31 décembre 2021	113 612	91 575	15 010	37 242

3. PRISES DE PARTICIPATION ET PRISES DE CONTROLE

Néant

4. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Renégociation de la dette bancaire

SRP a signé un accord le 17 décembre 2021 avec ses partenaires bancaires pour la mise en place d'un financement structuré « Sustainability-linked syndicated facilities » d'un montant de 70 M€ qui vise à refinancer l'intégralité de la dette bancaire de 63 M€ issue du protocole signé le 29 avril 2020 et à renforcer les moyens financiers du Groupe. Elle va permettre de retrouver de la flexibilité pour la mise en œuvre de nouveaux projets créateurs de valeur.

Ce Sustainability-linked syndicated facilities comprend une tranche de crédit amortissable pour 50 M€ et une tranche de crédit à tirage (G&A Facility) d'un montant maximum de 20 M€. Ces dettes bancaires ont une maturité à échéance décembre 2026.

Cette opération met un terme à la période de conciliation.

Covid 19

La pandémie de Covid-19 a été confirmée par l'Organisation mondiale de la santé le 11 mars 2020 dont le résultat a été une crise sanitaire mondiale sans précédent. Le Groupe n'a pas bénéficié de mesures gouvernementales ayant un impact significatif sur les comptes clos au 31 décembre 2021. Par ailleurs, le Groupe évalue de façon régulière les conséquences actuelles et futures de la crise, bien qu'il soit difficile de les anticiper entièrement.

5. PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DES RÉSULTATS

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ainsi que l'évaluation de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan

Les principaux postes figurent ci-après :

en K€	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations financières	251 131	251 131
Actifs non-courants	251 131	251 131
Actifs courants	27 112	28 613
Total Actif	278 243	279 744
Total des capitaux propres	225 294	222 122
Total passifs non courants	40 000	53 833
Total passifs courants	12 948	3 789
Total des passifs non-courants & courants	52 948	57 622
Total des passifs et capitaux propres	278 243	279 744

Délais de paiement clients et fournisseurs

Conformément aux dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu s'analyse comme suit :

En K€	Article D.441 I. -1 : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I. -2 : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 31 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total	0 jour	1 à 31 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	12											-
		119	91		4	214					-	
		5%	4%		0%	10%						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	N/A						N/A					
	N/A						N/A					
(C) Délais de paiement de références utilisées (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement		Délais légaux					3 fois le taux d'intérêt legal					

Affectation du Résultat

L'exercice clos le 31 décembre 2021 fait ressortir un profit de 3 100 376 € que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

- en réserve légale soit un montant de 3 967,33 €
- Le solde, soit 3 096 408,71 €, en report à nouveau.

Après imputation du résultat, la réserve légale s'élèvera à 474 208,12 € et sera dotée à hauteur de 10 % du capital social.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous informons que la société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

Description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté

Dans le cadre de sa procédure de gestion des risques, le Groupe élabore une cartographie des principaux risques.

Cette cartographie inclut les risques suivants :

- *risques liés à l'environnement économique et aux membres*
- *risques liés à l'approvisionnement et la volatilité des prix d'achat des produits*
- *risques liés à la logistique*
- *risques liés à l'informatique, aux paiements et à l'innovation*
- *risques juridiques et réglementaires*
- *risques liés à la rétention des ressources humaines*

Pour plus de détails, nous vous rapportons sur ce point à ce qui est indiqué dans le Rapport de gestion du Groupe consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Succursales existantes

Conformément aux dispositions de l'article L.232-1, II du code de commerce, nous vous informons que la société

n'a pas de succursale.

Participation des salariés au capital social

Le Groupe a mis en place en septembre 2015 des plans d'épargne d'entreprise dans les sociétés opérationnelles situées en France, dont la société Showroomprive.com.

Aux termes de ces plans, les salariés ont notamment la possibilité d'effectuer des versements volontaires investis directement en actions de la société SRP Groupe.

En 2015, le Groupe a également mis en place un dispositif similaire ouvert aux salariés de ses filiales étrangères participantes par le biais d'un plan d'épargne groupe international, limité aux versements investis en actions de la société SRP Groupe dans le cadre d'augmentations de capital.

Depuis l'admission des actions de la société SRP Groupe aux négociations sur Euronext Paris en octobre 2015, le Groupe mène une politique de rémunération ayant pour objectif de fidéliser et motiver les talents du Groupe et d'associer les cadres et salariés à ses performances, notamment grâce à l'attribution gratuite d'actions qui sont liées à la stratégie long terme du Groupe. Le Groupe attribue des actions gratuites aux dirigeants mandataires sociaux et aux cadres dirigeants, ainsi qu'à des cadres supérieurs, expatriés et collaborateurs dont le Groupe souhaite reconnaître les performances et l'engagement.

Le Conseil d'administration du 14 juin 2018 (Plans 13 et 14), sur la base de l'autorisation accordée par l'assemblée générale du 26 juin 2017, a mis en place deux nouveaux plans d'attribution gratuite d'actions au bénéfice de membres du personnel salarié de la Société et de ses filiales. Aucun dirigeant mandataire social n'a bénéficié de ces plans.

Le 14 juin 2018, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société SRP Groupe a, aux termes de sa vingt-deuxième résolution, renouvelé l'autorisation accordée au Conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre, au bénéfice des mandataires sociaux ou des membres du personnel salarié du Groupe dans les conditions prévues à l'article L.225-197-2 du Code de commerce, et ce dans la limite de 3,0% du capital social au jour de la décision du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration du 15 février 2019 (Plans 15, 16 et 17), sur la base de l'autorisation accordée par l'assemblée générale du 14 juin 2018, a mis en place trois nouveaux plans d'attribution gratuite d'actions au bénéfice de membres du personnel salarié de la Société et de ses filiales. Aucun dirigeant mandataire social n'a bénéficié de ces plans.

Le Conseil d'administration du 26 juin 2019 (Plan 18), sur la base de l'autorisation accordée par l'assemblée générale du 14 juin 2018, a mis en place un nouveau plan d'attribution gratuite d'actions au bénéfice de membres du personnel salarié de la Société et de ses filiales. Aucun dirigeant mandataire social n'a bénéficié de ces plans.

Le 27 juin 2019, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société SRP Groupe a, aux termes de sa vingt-deuxième résolution, renouvelé l'autorisation accordée au Conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre, au bénéfice des mandataires sociaux ou des membres du personnel salarié du Groupe dans les conditions prévues à l'article L.225-197-2 du Code de commerce, et ce dans la limite de 3,0% du capital social au jour de la décision du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration du 12 mars 2020 (Plan 19), sur la base de l'autorisation accordée par l'assemblée générale du 27 juin 2019, a mis en place un nouveau plan d'attribution gratuite d'actions au bénéfice de membres du personnel salarié de la Société et de ses filiales. Aucun dirigeant mandataire social n'a bénéficié de ces plans.

Le 8 juin 2020, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société SRP Groupe a, aux termes de sa

vingt-deuxième résolution, renouvelé l'autorisation accordée au Conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre, au bénéfice des mandataires sociaux ou des membres du personnel salarié du Groupe dans les conditions prévues à l'article L.225-197-2 du Code de commerce, et ce dans la limite de 3,0% du capital social au jour de la décision du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration du 16 décembre 2020 (Plan 20), sur la base de l'autorisation accordée par l'assemblée générale du 8 juin 2020, a mis en un nouveau plan d'attribution gratuite d'actions au bénéfice de membres du personnel salarié de la Société et de ses filiales. Aucun dirigeant mandataire social n'a bénéficié de ces plans.

Le Conseil d'administration du 16 décembre 2021 (Plan 21), sur la base de l'autorisation accordée par l'assemblée générale du 28 juin 2021, a mis en un nouveau plan d'attribution gratuite d'actions au bénéfice de membres du personnel salarié de la Société et de ses filiales. Aucun dirigeant mandataire social n'a bénéficié de ces plans.

Prêts de trésorerie interentreprises

Au cours de l'exercice écoulé, aucun prêt de trésorerie interentreprises n'a été concédé par la Société.

Dépenses visées à l'article 223 quater du code général des impôts

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 39.4, 223 quinquies et 39.5 du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucunes dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Conventions réglementées

1°) Conformément aux dispositions de l'article R. 225-30, alinéa 1 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune convention visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce, n'a été conclue au cours de l'exercice social ouvert le 1^{er} janvier 2021 et clos le 31 décembre 2021.

2°) Conformément aux dispositions de l'article R. 225-30, alinéa 2 du Code de commerce, nous vous informons que l'exécution des conventions suivantes, visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2021 et clos le 31 décembre 2021 :

- le pacte d'actionnaires en date du 10 janvier 2018 conclu entre les fondateurs de la Société, Messieurs David Dayan, Thierry Petit, Eric Dayan et Michaël Dayan d'une part, et la société Carrefour d'autre part, constitutif d'une action de concert entre eux vis-à-vis de la société SRP GROUPE reprenant, quasi à l'identique, les termes du pacte d'actionnaires entre Conforama et les fondateurs, lequel est devenu caduc à l'issue de la substitution intervenue le 7 février 2018. Ce pacte d'actionnaires conclu entre Carrefour et les fondateurs est entré en vigueur à la date de la réalisation de l'acquisition par Carrefour des actions SRP GROUPE détenues par Conforama, soit le 7 février 2018, pour une durée de 7 ans, reconductible tacitement par période de trois ans, sauf dénonciation au moins 6 mois à l'avance. Ce pacte, dont la signature a été approuvée par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 10 janvier 2018 et ratifiée par l'assemblée générale du 27 juin 2019, est justifié par l'intérêt stratégique que représente l'accord stratégique avec le groupe Carrefour pour la Société.

3°) Conformément aux dispositions de l'article R. 225-30, alinéa 1 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune convention, visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce, n'a été conclue et autorisée depuis la clôture de l'exercice social clos le 31 décembre 2021.

Rémunération de la direction

Au cours de l'exercice, les rémunérations allouées aux dirigeants se sont élevées à 456 K€. Les rémunérations allouées aux membres du conseil d'administration se sont élevées à 143 K€.

Informations concernant les mandataires sociaux

Liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice écoulé

Le tableau suivant reflète la composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2021 :

Nom, adresse professionnelle	Âge(1)	Sexe	Nationalité	Date de première nomination	Date d'expiration du mandat	Mandat au sein du Conseil d'administration	Principaux mandats et fonctions exercés en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années
David Dayan 1, rue des Blés ZAC Montjoie 93212 La Plaine Saint-Denis Cedex, France	48 ans	M	Française	29 juillet 2010	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022	Président du Conseil d'administration Directeur Général Administrateur	Mandats et fonctions exercés à la date du présent Rapport : - Gérant A d'Ancelle SARL - Gérant de ELA Invest SRL - Administrateur de WADE P. S.A. - Gérant de JENA Invest Ltd - Président de NELJEN FINANCE SAS - Président de Nel Finance SAS - Gérant de la société SCI de la Plaine - Co-gérant de la SCI Développement - Gérant de la SCI WAB1 - Associé gérant de la SCI SR30 - Gérant de DD Promenade Davie LLC Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus occupés : - Néant
Thierry Petit 1, rue des Blés ZAC Montjoie 93212 La Plaine Saint-Denis Cedex, France	48 ans	M	Française	29 juillet 2010	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022	Directeur Général délégué Administrateur	Mandats et fonctions exercés à la date du présent Rapport : - Gérant A de TP Invest Holding SARL - Président de Pérée Investissements SAS - Président de Financière Sainte Ambroises SAS - Administrateur unique de Prive Fashion Investments SL Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus occupés : - Néant

Éric Dayan 1, rue des Blés ZAC Montjoie 93212 La Plaine Saint-Denis Cedex, France	41 ans	M	Française	16 octobre 2015	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023	Administrateur	Mandats et fonctions exercés à la date du présent Rapport : - Gérant A de Victoire Investissement Holding SARL - Administrateur de WADE P. S.A. - Président de Victoire France SAS - Gérant A de Victoire Barrès SCI - Président de EDC Invest SAS - Co-gérant de la SCI Développement Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus occupés : - Gérant A de Victoire Real Estate Investment SARL
Michaël Dayan 1, rue des Blés ZAC Montjoie 93212 La Plaine Saint-Denis Cedex, France	40 ans	M	Française	16 octobre 2015	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023	Administrateur Membre du Comité des nominations et des rémunérations	Mandats et fonctions exercés à la date du présent Rapport : - Gérant A de Cambon Financière SARL - Président de CAMPHI SAS - Président de MD Capital SAS - Co-Gérant de SCI Développement Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus occupés : - Néant
Clémence Gastaldi 85 Boulevard du Général Koenig 92200 Neuilly sur Seine, France	41 ans	F	Française	28 juin 2021 ⁽³⁾	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ⁽²⁾	Administrateur indépendant	Mandats et fonctions exercés à la date du présent Rapport : - Néant Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus occupés : - Néant
Sophie Moreau-garenne 16 Rue de la Procession 92150 Suresnes, France	51 ans	F	Française	28 juin 2021 ⁽⁴⁾	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022	Administrateur indépendant Présidente du Comité d'audit	Mandats et fonctions exercés à la date du présent Rapport : - Néant Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus occupés : - Gérante de la SARL ROSHIP - Gérante de la SCI SO-MG Immobilier

Olivier Marcheteau 33, boulevard du Général Martial Valin 75015 Paris France	51 ans	M	Française	16 octobre 2015	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	Administrateur indépendant Membre du Comité d'audit Président du Comité des nominations et des rémunérations	Mandats et fonctions exercés à la date du présent Rapport : - Néant Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus occupés : - Directeur Général de Vestiaire Collective (France) - Président du Conseil d'administration de Casino Entreprises (France) - Président du Conseil d'administration de Cdiscount (France) - Administrateur de MonShowroom (France) - Administrateur de Banque Casino (France)
Irache Martinez Abasolo 01 rue Beautreillis 75004 Paris	45 ans	F	Espagnole	17 avril 2019 ⁽⁵⁾	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	Administrateur indépendant	Mandats et fonctions exercés à la date du présent Rapport : - Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus occupés : - Néant
Cyril Vermeulen 23, avenue Charles Floquet, 75007 Paris, France	52 ans	H	Française	26 juillet 2018 ⁽⁶⁾	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ⁽²⁾	Administrateur indépendant Membre du Comité des nominations et des rémunérations Membre du comité d'audit	Mandats et fonctions exercés à la date du présent Rapport : - Administrateur des sociétés, Teemo, Captain Contrat, Assoconnect, Gymlib, Wavy, Sporteasy, Studapart, JAM, Filae et Little Corner. - Gérant de SAS ALIQUINI et SCI ALIQUINI Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus occupés : Administrateur de la société StickyadsTV
Brigitte Tambosi	41 ans	F	Française	28 octobre 2020 ⁽⁷⁾	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	Administrateur	Mandats et fonctions exercés à la date du présent Rapport : - Directrice Juridique Développement Corporate Carrefour Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus occupés : - Néant

⁽¹⁾ Nombre d'années pleines au 31 décembre 2021.

⁽²⁾ Renouvellement proposé à l'assemblée générale prévue le 22 juin 2022.

⁽³⁾ Madame Clémence Gastaldi a été coopté par décision du Conseil d'administration du 28 juin 2021, en remplacement de Madame Marie Ekeland démissionnaire avec effet au 28 juin 2021. La ratification de cette cooptation sera soumise à l'assemblée générale des actionnaires de la Société du 22 juin 2022.

⁽⁴⁾ Madame Sophie Moreau-Garenne a été coopté par décision du Conseil d'administration du 28 juin 2021, en remplacement de Madame Melissa Reiter-Birge démissionnaire avec effet au 28 juin 2021. La ratification de cette cooptation sera soumise à l'assemblée générale des actionnaires de la Société du 22 juin 2022.

⁽⁵⁾ Madame Irache Martinez Abasolo a été cooptée par décision du Conseil d'administration du 17 avril 2019, en remplacement de Madame Alix Laine démissionnaire avec effet au 17 avril 2019. L'assemblée générale des actionnaires de la Société du 27 juin 2019 a ratifié cette cooptation.

⁽⁶⁾ Monsieur Cyril Vermeulen a été coopté par décision du Conseil d'administration du 26 juillet 2018, en remplacement de Madame Luciana Lixandru démissionnaire avec effet au 26 juillet 2018. L'assemblée générale des actionnaires de la Société du 27 juin 2019 a ratifié cette cooptation.

⁽⁷⁾ Madame Brigitte Tambosi a été cooptée par décision du Conseil d'administration du 28 octobre 2020, en remplacement de Madame Amélie Oudéa Castera démissionnaire avec effet au 28 octobre 2020. L'assemblée générale des actionnaires de la Société du 28 juin 2021 a ratifié cette cooptation.

Etat des mandats des administrateurs

Les mandats des administrateurs ci-dessous viennent à échéance :

- Clémence Gastaldi
- Cyril Vermeulen

PROJET

Informations sur les détenteurs du capital et des droits de vote

Actionnaires	Nombre d'actions	Au 31 décembre 2021	
		% du capital	% des droits de vote ⁽⁸⁾
Ancelle Sàrl ^{(1) (2)}	30 262 705	25,53%	28,06%
Victoire Investissement Holding Sàrl ⁽³⁾	2 335 460	1,97%	3,44%
Cambon Financière Sàrl ⁽⁴⁾	2 079 930	1,75%	3,06%
Thierry Petit ⁽⁵⁾	20 932 963	17,66%	18,70%
Total Fondateurs.....	55 611 058	46,91%	53,26%
CRFP 20 ⁽⁶⁾	10 386 255	8,76%	7,65%
Total Concert	65 997 313	55,67%	60,91%
Autres actionnaires ⁽⁷⁾	53 729 717	44,33%	39,09%
Total	118 552 030	100%	100%

⁽¹⁾ Société contrôlée par Monsieur David Dayan.

⁽²⁾ Ne sont pas incluses les 52 707 actions détenues par Madame Aurélie Dayan, épouse de Monsieur David Dayan. Ces actions sont incluses dans « Autres actionnaires ».

⁽³⁾ Société contrôlée par Monsieur Eric Dayan.

⁽⁴⁾ Société contrôlée par Monsieur Michaël Dayan.

⁽⁵⁾ Inclus TP Invest Holding Sàrl (Société contrôlée par Monsieur Thierry Petit).

⁽⁶⁾ Société contrôlée par la société Carrefour Nederland B.V., elle-même contrôlée par Carrefour.

⁽⁷⁾ Sont également incluses les actions détenues par les salariés du Groupe. Au 31 décembre 2021, les salariés du Groupe, au sens de l'article 225-102 du Code de commerce détenaient 2 246 081 actions, soit 1,89 % du capital et 2,05 % des droits de vote.

⁽⁸⁾ Depuis le 2 novembre 2015, conformément aux statuts il est attribué un droit de vote double au profit des actions entièrement libérées ayant fait l'objet d'une détention continue au nominatif par un même actionnaire pendant une durée consécutive minimum d'au moins deux (2) ans. Pour le calcul de cette durée de détention, il est tenu compte de la durée de détention des actions de la Société précédant la date d'admission des actions de la Société aux négociations sur Euronext Paris.

Opérations réalisées par les dirigeants sur les actions de la société au cours de l'exercice

Intéressé	Instrument financier	Nature de l'opération	Date de l'opération	Lieu de l'opération	Prix unitaire (en euros)	Montant de l'opération (en euros)
Ancelle SARL	Actions	Acquisition	30/04/2021	Euronext Paris	3.1524	350.000
Ancelle SARL	Actions	Acquisition	03/05/2021	Euronext Paris	3.2142	330.000
Ancelle SARL	Actions	Acquisition	04/05/2021	Euronext Paris	3.1899	230.000
Ancelle SARL	Actions	Acquisition	10/05/2021	Euronext Paris	3.7349	265.000

Autorisation de rachat par la société SRP Groupe de ses propres actions conformément aux dispositions des articles L.225-209-1 du Code de commerce

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société SRP Groupe du 28 juin 2021 a, aux termes de sa seizième résolution, autorisé, le Conseil, pour une durée de 18 mois à compter du 28 juin 2021, à mettre en œuvre un programme de rachat des actions de la société, dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce, dans les conditions suivantes :

Opération concernée	Durée de l'autorisation	Montant nominal maximum	Nombre maximum d'actions
Programme de rachat d'actions	18 mois	50 millions d'euros	10 % du capital de la société

L'acquisition de ces actions pourra être effectuée à tout moment dans les limites autorisées par les dispositions légales ou réglementaires en vigueur, et par tous moyens, notamment en vue :

- de l'attribution gratuite d'actions dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ; ou
- de la mise en œuvre de tout plan d'options d'achat d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce ou de tout plan similaire ; ou
- de l'attribution ou de la cession d'actions aux salariés au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise ou de la mise en œuvre de tout plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (ou plan assimilé) dans les conditions prévues par la loi, notamment les articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail ; ou
- de manière générale, d'honorer des obligations liées à des programmes d'options sur actions ou autres allocations d'actions aux salariés ou mandataires sociaux de l'émetteur ou d'une entreprise associée ; ou
- de la remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière ; ou
- de l'annulation de tout ou partie des titres ainsi rachetés ; ou
- de la remise d'actions (à titre d'échange, de paiement ou autre) dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport ; ou
- de l'animation du marché secondaire ou de la liquidité des actions de la Société par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la pratique de marché admise par l'Autorité des marchés financiers le 2 juillet 2018.

Ce programme est également destiné à permettre la mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des marchés financiers, et plus généralement, la réalisation de toute autre opération conforme à la réglementation en vigueur. Dans une telle hypothèse, la société informera ses actionnaires par voie de communiqué.

Le prix maximum d'achat des actions ne pourra pas excéder 40 euros par action.

Au 31 décembre 2021, la société SRP Groupe détenait 162 891 de ses actions et aucune action de la société n'était détenue par l'une de ses filiales.

Tableau récapitulatif des délégations accordées par l'Assemblée générale au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital

Le tableau ci-dessous présente les délégations accordées par l'Assemblée générale au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital ainsi que leur utilisation au cours de l'exercice 2021.

Objet de la résolution	Montant nominal maximum	Durée de l'autorisation	Utilisation de l'autorisation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021
Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société (16 ^{ème} résolution)	Voir section Erreur ! Source du renvoi introuvable.	18 mois	Aucune
Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration pour décider l'augmentation de capital de la Société ou d'une autre société par l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital immédiatement ou à terme, avec maintien du droit préférentiel de souscription (17 ^{ème} résolution)	2 300 000 euros s'agissant des augmentations de capital ⁽²⁾ 150 millions d'euros s'agissant des titres de créance	26 mois	Aucune
Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour décider l'augmentation de capital de la Société ou d'une autre société par l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital immédiatement ou à terme, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par offre au public autre que les offres au public mentionnées à l'article L.411-2, 1° du Code monétaire et financier (18 ^{ème} résolution)	400 000 euros s'agissant des augmentations de capital ⁽²⁾ 150 millions d'euros s'agissant des titres de créance	26 mois	Aucune

Objet de la résolution	Montant nominal maximum	Durée de l'autorisation	Utilisation de l'autorisation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021
Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour décider l'augmentation de capital de la Société ou d'une autre société par l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital immédiatement ou à terme, avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public mentionnée au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier (19 ^{ème} résolution)	200 000 euros s'agissant des augmentations de capital ⁽²⁾ 150 millions d'euros s'agissant des titres de créance	26 mois	Aucune
Possibilité d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à des actions à émettre par la Société en rémunération d'apports en nature constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital (20 ^{ème} résolution)	dans la limite de 10 % du capital social s'agissant des augmentations de capital ⁽²⁾	26 mois	Aucune
Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou toutes autres sommes (21 ^{ème} résolution)	50 millions d'euros	26 mois	Aucune
Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription (22 ^{ème} résolution)	Limite prévue par la réglementation applicable au jour de l'émission (à ce jour, 15 % de l'émission initiale) ⁽¹⁾⁽²⁾	26 mois	Aucune
Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour décider l'augmentation du capital de la Société par l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital immédiatement ou à terme, avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservée aux adhérents de plans d'épargne (23 ^{ème} résolution)	1 % du capital au jour de la décision du Conseil d'administration ⁽²⁾	26 mois	Aucune
Délégation de compétence à donner au Conseil	3 % du capital social au jour de l'assemblée générale	38 mois	Utilisation au cours de la réunion du Conseil

Objet de la résolution	Montant nominal maximum	Durée de l'autorisation	Utilisation de l'autorisation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021
d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux du Groupe ou de certains d'entre eux (24 ^{ème} résolution)	(avec un sous-plafond de 1,5 % des actions attribuées pour les attributions aux dirigeants mandataires sociaux) ⁽²⁾		d'administration du 16 décembre 2021
Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues (25 ^{ème} résolution)	Dans la limite de 10 % du capital social par période de 24 mois	26 mois	Aucune
⁽¹⁾ L'émission supplémentaire s'imputant sur le plafond de la résolution avec ou sans DPS concernée. ⁽²⁾ Le montant nominal maximum global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de cette délégation s'impute sur le plafond global fixé à la 17 ^{ème} résolution, soit 2,8 millions d'euros.			

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil

Le Conseil d'administration s'est réuni huit fois en 2021 : le 4 février, à deux reprises le 11 mars, le 28 avril, le 28 juin, le 29 juillet, le 21 octobre et le 16 décembre. Aux termes du règlement intérieur du Conseil d'administration, le Conseil d'administration se réunit au moins quatre fois par an.

Le taux de présence pour l'ensemble des administrateurs a été de 95 %.

Au cours de l'exercice 2021, les principaux sujets dont le Conseil d'administration a été saisi ont notamment concerné :

- l'analyse de la stratégie et du budget 2021
- des points d'étape sur la trésorerie et le financement du Groupe
- l'approbation de conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce
- la mise en place de nouveaux plans d'attribution gratuite d'actions
- l'examen et l'arrêté des comptes consolidés de l'exercice 2020 de la Société
- l'arrêté du rapport de gestion relatif aux comptes consolidés de l'exercice 2020 de la Société
- l'arrêté des comptes sociaux de la Société pour l'exercice 2020
- l'arrêté du rapport financier annuel, du rapport de gestion et du rapport sur la responsabilité sociale et environnementale
- la rémunération variable du Président-directeur général et du Directeur Général délégué pour 2020
- les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toutes nature, attribuables au Président-directeur général et au Directeur Général délégué au titre de l'exercice 2021
- les résultats du premier trimestre 2021
- l'allocation des jetons de présence au titre de l'exercice 2020
- l'approbation du rapport sur le gouvernement d'entreprise

- le Document d'Enregistrement Universel 2020 de la Société
- l'Assemblée générale de la Société statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- la composition du Conseil d'administration et des comités du conseil d'administration
- l'arrêté des comptes du premier semestre 2021
- l'annonce des résultats du troisième trimestre 2021
- l'évolution de la direction de la Société suite à la démission de M. Thierry Petit et la nomination de M. François de Castelnau
- le refinancement des emprunts bancaires de la Société

Fait à la Plaine Saint-Denis,

Le 10 mars 2022

Le Conseil d'administration

Annexe : Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, nous vous présentons le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours des cinq derniers exercices.

Date d'arrêté	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12	12
En €						
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE						
Capital social	4 742 081	4 702 408	2 029 761	2 024 576	1 384 198	1 367 659
Nombre d'actions						
- ordinaires	118 552 030	117 560 198	50 744 030	50 614 402	34 604 953	34 191 469
- à dividende prioritaire	0	0	0	0	0	0
Nombre maximum d'actions à créer						
- par conversion d'obligations						
- par droit de souscription	3 198 432	2 943 274	1 550 304	639 407	1 014 379	728 954
OPERATIONS ET RESULTATS						
Chiffre d'affaires hors taxes	2 625 745	935 742	716 258	2 108 591	2 670 973	4 566 347
Résultat avant impôt participation, dot. amortissements et provisions	3 222 926	6 559 413	-1 785 740	-566 452	-760 892	-1 211 941
Impôts sur les bénéfices	239 534	627 089				-386 106
Participation des salariés						
Résultat après impôts, participations des salariés et dot.amortissements et provisions	3 100 376	20 511 363	-18 343 499	-1 066 435	-760 892	-845 835
Résultat distribué						
RESULTAT PAR ACTION						
Résultat après impôt participation avant dot.amortissements provisions	0,0292	0,0611	-0,004	-0,021	-0,022	-0,0242
Résultat après impôt participation dot. amortissements et provisions	0,0262	0,1745	-0,361	-0,021	-0,022	-0,0247
Dividende attribué						
PERSONNEL						
Effectif moyen des salariés	2	2	2	2	3	4
Masse salariale	816 000	80 000	96 000	96 000	118 500	156 000
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale œuvres sociales...)						